

Par Maxime GAUIN,

*Maître de conférences à l'université ADA,  
chercheur à l'Institut pour le développement et la diplomatie*

# LE FOYER PERDU :

## les réfugiés d'Arménie en Azerbaïdjan

**L**e sort des Azéris (Azerbaïdjanais ethniques), expulsés de la République soviétique d'Arménie durant les dernières années de l'URSS, n'a jamais été oublié par la République d'Azerbaïdjan. Cependant, depuis la fin de 2022, la question a pris une importance nouvelle dans les discours officiels. C'est particulièrement visible par la visite du président Ilham Aliyev au siège de la Communauté d'Azerbaïdjan occidental, en décembre 2022 — sa seconde visite depuis l'inauguration de ce bâtiment, en 2010. Fort logiquement, cela s'est produit après la victoire militaire et diplomatique qui a mis fin à la seconde guerre du Karabakh, la signature de la

déclaration de Shusha (ndr : Choucha) qui a renforcé, en 2021, l'alliance militaire turco-azerbaïdjanaise et la défaite, en septembre 2022, des unités arméniennes qui tentaient de poser des mines le long de la frontière arméno-azerbaïdjanaise, laquelle n'est pas encore délimitée.

Cela dit, cette mémoire douloureuse doit aussi se comprendre dans sa profondeur historique, c'est-à-dire en tenant compte du fait que de telles expulsions avaient déjà eu lieu à quatre reprises, au XXe siècle (en 1905, 1918-1921, 1948-1953 et 1987-1991) avant le





déclenchement de la première guerre du Karabakh et le flot de personnes déplacées qui en a résulté, de cette région vers d'autres parties de l'Azerbaïdjan.

### **L'arrière-plan historique**

Le premier cas remonte à 1905. Dans le contexte de la défaite russe face au Japon et de diverses difficultés internes, des agents du tsar Nicolas II (agissant avec ou sans ordres de Saint-Petersbourg: la question est encore ouverte) ont provoqué des affrontements entre Azéris et Arméniens ethniques à travers le Sud-Caucase, c'est-à-dire dans plusieurs régions de ce qui est aujourd'hui l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie. Ces agents savaient que les plus gros stocks d'armes se trouvaient du côté arménien, principalement en raison de la présence de la Fédération révolutionnaire arménienne (FRA), créée à Tbilissi en 1890 et très organisée. De même, la communauté arménienne, considérée dans son ensemble, avait davantage d'expérience en matière militaire, car peu de conscrits musulmans servaient dans des unités combattantes de l'armée impériale russe. Le résultat, ce

fut que les Azéris souffrirent de la plus grande part des pertes : 158 villages furent pillés ou détruits, ou les deux, par la FRA<sup>1</sup>, dans une large mesure sur ce qui est aujourd'hui le territoire de l'Arménie, mais aussi au Karabakh, principalement autour de Shusha. À Bakou, il y eut six cents morts, dont quatre cents Azéris et deux cents Arméniens.

Toutefois, l'ampleur de la violence augmenta en 1918-1921, à cause de la République d'Arménie, dirigée par la FRA, et de la « République des montagnes » autoproclamée, menée de janvier à juillet 1921 (date de la conquête soviétique) par Garéguine Njdeh, dirigeant de la FRA. Le 8 avril 1920, le ministre britannique des Affaires étrangères, Lord George Curzon, a ainsi déclaré au président de la Délégation de la République arménienne, Avetis Aharonian, et au président de la Délégation nationale arménienne, Boghos Nubar :

*« Vos trois chefs, Dro [Drastamat Kanayan], Harnazasp et Kulkhandanian [Giulkhandanian] sont à la tête des bandes qui ont détruit les villages tatars [azéris] et ont organisé des massacres au Zanguezour, à Surnalu,*



*Etchmiadzin et Zangibazar. C'est intolérable. Regardez — et à ce moment il pointa un dossier de documents officiels sur la table —, regardez ceci, les rapports datés de décembre [1919] sur les villages tatars [azéris] réduits à l'état de ruines durant les quelques mois précédents, rapports que mon représentant Wardrop m'a envoyés<sup>2</sup>. »*

Par ailleurs, *Le Temps*, qui était alors la voix officielle du Quai d'Orsay, estimait à plusieurs dizaines de milliers le nombre de musulmans massacrés en Arménie durant le printemps et l'été 1920, un chiffre qui n'inclut pas ceux expulsés vers la Turquie et l'Azerbaïdjan au même moment<sup>3</sup>. De son côté, Jean Schlicklin, correspondant du *Petit Parisien* indique: « Durant toute l'année 1920, les bandes arméniennes opéraient sans relâche. Le plan d'extermination systématique des populations musulmanes était sauvagement mis à exécution. Les Tachnakistes [la FRA] ne se contentaient pas seulement de poursuivre leurs exploits sur le territoire de la République arménienne, ils pénétraient jusque sur le territoire de l'Azerbeïdjan et, dans le district de Kara-Dag [Karabakh], incendiaient une cinquantaine de villages après avoir massacré la population<sup>4</sup>. »

Njdeh, ainsi qu'Antranik Ozanian, le commandant de la division arménienne de l'ouest, n'ont pas agi différemment au Zanguezour en 1918-1919, puis en 1921. Par exemple, une note rédigée par le ministère français des Affaires étrangères comptait quarante villages détruits

par les hommes d'Antranik<sup>5</sup>. Le résultat fut que la population azérie, estimée à 71 000 personnes (soit 51 % de la population totale) en 1916 fut réduite à 4 400 (6 %) au moment du premier recensement soviétique, en 1926<sup>6</sup>.

Ici se trouve un des premiers éléments de continuité avec la situation actuelle, car Njdeh est célébré comme un héros national par beaucoup d'Arméniens<sup>7</sup>. Si par hasard, on se trouve pris dans un échange avec un Arménien qui justifie l'exaltation publiquement de Njdeh, tout en étant sincèrement embarrassé par la collaboration de ce dernier avec les nazis, ce sont vraisemblablement les actions de Njdeh qui seront invoquées par votre contradicteur pour justifier qu'il figure encore dans cette sorte de panthéon arménien. Ce n'est pas là une exception : Drastamat « Dro » Kanayan et Antranik sont également célébrés comme des héros nationaux. En décembre 2019, l'*Armenian Mirror-Spectator* (organe du parti nationaliste arménien Ramkavar aux États-Unis) a exprimé une certaine gêne face à l'implication de Njdeh dans l'effort de guerre du Troisième Reich, mais ce fut pour suggérer de le remplacer par Antranik comme héros national numéro du XXe siècle<sup>8</sup>.

Un autre élément de continuité est le fait qu'entre 1948 et 1953, Staline ordonna la déportation de plus de 100 000 Azéris d'Arménie vers l'Azerbaïdjan — la troisième expulsion. Or, encore en 1970, soit bien après la mort du dictateur, le maréchal Hovhannes « Ivan »

Bagramian, un Arménien ethnique né à Ganja, et qui est communément considéré comme un héros en Arménie, justifiait les purges staliniennes des années 1930, et la politique de Staline en général.

### **La dernière expulsion (1987-1991)**

Les tout premiers réfugiés azéris arrivèrent d'Arménie en Azerbaïdjan en 1986, mais à la suite des expulsions de Meghri et de Kafan, ce mouvement est devenu un flot de plusieurs centaines de réfugiés à la fin de 1987. Les expulsions augmentèrent entre le 25 janvier et le 23 février 1988 (c'est-à-dire avant les événements sanglants de Soumgaït), touchant environ quatre mille personnes<sup>9</sup>. Cette série d'événements violents furent provoqués par la mafia arménienne et par des éléments du Parti Communiste d'URSS qui voulaient les utiliser afin de détourner l'attention des expulsions et assassinats d'Azéris qui se produisaient au même moment. Un Arménien, Eduard Grigoryan, fut condamné à douze ans de prison par la justice soviétique pour son rôle dirigeant dans cette tuerie (vingt-six Arméniens et six Azéris tués)<sup>10</sup>. La condamnation fut remarquablement clémente, notamment en considérant qu'aucun assassin condamné pour plus de trois homicides volontaires n'échappait, en URSS, à une condamnation à mort.

Des informations incorrectes et décontextualisées ont été utilisées de façon récurrente pour justifier la violence durant l'année 1988. Pourtant, en 2015, la journaliste arménienne Mane Papyan a révélé que :

« À partir de mars 1988, il y a eu des attaques contre des maisons azerbaïdjanaises, ainsi que des cas de violences physiques et de vols, y compris sur les lieux de travail. Les Azerbaïdjanais étaient faciles à trouver sur le marché local car ils constituaient un grand groupe de commerçants du marché. Il y a eu des cas où les Arméniens ont battu les commerçants du marché azerbaïdjanais et ont volé leurs produits, comme la fourrure ou le poulet. Toutes ces affaires ont été enregistrées par le procureur [de Vanadzor, Grigori Shahverdyan, lui-même arménien] et ses collaborateurs. »

Selon les mêmes documents, onze Azéris ont été assassinés dans ce petit arrondissement, pendant le seul mois de novembre 1988<sup>11</sup>. Or, la violence fut loin d'être limitée à cet endroit. Le 7 juin 1988, 86 maisons habitées par des Azéris furent détruites dans la ville de Masis, située entre Erevan et la frontière turque. À Erevan même, les agressions commencèrent dès février 1988 et les menaces devinrent systématiques en avril de la même année, selon le témoignage de Zaur Sadigbayli,

un Franco-Azerbaïdjanais qui est né et qui a grandi en Arménie. Il donne le chiffre de 217 morts violentes parmi les Azéris d'Arménie entre 1987 et 1989<sup>12</sup>.

Dans son édition du 5 janvier 1989, *Le Monde* a publié un reportage sur l'évacuation forcée des villages azéris et la peur qui les avaient gagnés. Le même article rapporte cette déclaration faite « avec hargne » par le directeur d'un sovkhosze (ferme collective soviétique) : « Ils étaient là depuis trois cents ans, nous depuis trois mille ans, ajoute-t-il. Les Turcs sont partis. Ils ne reviendront pas<sup>13</sup>. » Rappelons ici qu'en 1900, les Russes estimaient que sur 1 300 000 Arméniens ethniques vivant en Transcaucasie, un million avaient été réinstallés, ou descendaient de ceux réinstallés depuis l'Iran ou l'Anatolie, à partir de 1828 — c'est-à-dire depuis le moment où la





région est passée sous le contrôle complet de l'empire tsariste<sup>14</sup>.

L'étape finale de cette purification ethnique s'est terminée là où elle avait commencé. Le 8 août 1991, la population du dernier village azéri d'Arménie, Nuvadi, fut expulsée. Le lendemain, la FRA assassina sept policiers azerbaïdjanais au Karabakh, puis, le surlendemain, Valery Grigorian, un négociateur arménien suspecté de « mollesse », fut tué — tous ces crimes furent perpétrés dans le but d'empêcher un accord qui aurait gardé l'oblast autonome du Haut-Karabakh sous contrôle azerbaïdjanais, en échange du maintien de l'autonomie<sup>15</sup>.

Au total, selon les registres du Comité d'État pour les réfugiés, 196 845 Azéris et Kurdes ont trouvé refuge en Azerbaïdjan<sup>16</sup> — en sachant que ce chiffre n'inclut pas, par exemple, ceux qui ont immédiatement trouvé un moyen de se loger à Bakou. Le *Rapport sur la situation humanitaire des réfugiés et personnes déplacées en Arménie et en Azerbaïdjan*, présenté au Conseil de l'Europe, en février 1995, par le député britannique David Atkinson, qui s'appuie sur des documents de l'ONU, donne le chiffre de « 228 840 Azéris qui ont fui l'Arménie<sup>17</sup> » (ce

chiffre semble inclure les réfugiés kurdes). À l'époque, la population de l'Azerbaïdjan se situait autour de sept millions de personnes — dont plus de 650 000 déplacés depuis le Karabakh.

L'obsession des autorités arméniennes pour la « pureté raciale » et religieuse ne s'est pas arrêtée là. Presque tous les Doukhobors et Molokans [ndr : Moloques] — c'est-à-dire les hérétiques de l'Église orthodoxe russe — ont été expulsés de l'Arménie vers la Russie entre 1991 et 2007. La population juive d'Arménie a chuté de 5 000 en 1989 à quelques dizaines aujourd'hui. Cela peut être largement attribué à une forme particulièrement virulente d'antisémitisme local<sup>18</sup>.

### **Les réfugiés et le processus de paix avec l'Arménie**

En octobre 2022, le Premier ministre arménien Nikol Pachinyan a déclaré :

« Il devrait y avoir une conversation, disposant d'une visibilité internationale, entre les représentants du Haut-Karabakh et de l'Azerbaïdjan sur les droits et la sécurité des Arméniens dans la République. Le fait que nous

*acceptations de séparer la question des relations arméno-azerbaïdjanaises de la solution des problèmes des Arméniens du Karabakh ne signifie pas que nous acceptons de retirer de l'ordre du jour la question de la sécurité et des droits des Arméniens au Karabakh. »*

Le fait même que M. Pachinyan parle des « droits et de la sécurité » des Arméniens du Karabakh n'est pas choquant. Le mois suivant, le président Ilham Aliyev a expliqué :

*« Nous sommes prêts à en parler avec les Arméniens vivant au Karabakh, mais pas avec des gens comme [Ruben] Vardanyan, envoyé par Moscou, qui s'est rempli les poches de milliards volés au peuple russe. Il y a été envoyé de Moscou avec un ordre du jour très clair. »*

Depuis, Ruben Vardanyan a été contraint de démissionner de son poste de « ministre d'État » de l'entité sécessionniste et autoproclamée. Dès lors, la ligne rouge qui demeure pour Bakou, c'est la référence au statut de ce territoire — implicitement ou explicitement, en pratique ou en théorie. En d'autres termes, tout ce qui rappelle, de près ou de loin, la situation antérieure à 1991 ou l'article 61 du traité de Berlin (1878), qui parle de la « sécurité » des Arméniens d'Anatolie, une formulation

qui semble sans effets fâcheux, mais qui a été utilisée par les nationalistes arméniens pour réclamer une sorte d'intervention étrangère.

Voyons, dans ce contexte, cette déclaration faite par M. Aliyev le 9 mars 2023, sur la question des Arméniens du Karabakh :

*« L'Azerbaïdjan est un pays qui se caractérise par un haut niveau de tolérance religieuse et ethnique, où les représentants de différents groupes ethniques et de différentes confessions vivent dans la paix et la dignité. Donc, je suis sûr que la vie des Arméniens qui vivent dans la région du Karabakh en Azerbaïdjan, sera bien meilleure qu'elle ne l'était à l'époque de l'occupation. »*

Compte tenu de ce qui précède, n'est-il pas vrai que les objectifs du gouvernement arménien devraient dicter à M. Pachinyan l'adoption d'une attitude conciliante sur la question du retour des réfugiés azéris d'Arménie — par exemple, avec une déclaration de réconciliation, ou à tout le moins de nature à faire diminuer les tensions, sur la tolérance ethnique et l'égalité en Arménie ? En effet, sa crédibilité sur la question des droits des minorités ne pourrait qu'être ébranlée s'il refusait d'admettre l'injustice infligée à la minorité musulmane





(essentiellement d'ethnie azérie) en Arménie, qui a subi une purification ethnique totale entre 1987 et 1991. Bien entendu, les modalités particulières doivent être discutées — et les réfugiés eux-mêmes sont conscients de la situation économique de l'Arménie, tant en 1988 qu'aujourd'hui ; mais écarter les revendications légitimes des personnes expulsées, souvent par la violence physique, comme des « revendications territoriales » serait le contraire d'un choix judicieux. Cela n'aiderait pas non plus les Arméniens ethniques résidant dans la partie du Karabakh qui est actuellement sous le contrôle des « soldats de la paix » russes.

Au contraire, ne serait-ce qu'un début de dialogue entre Erevan et la communauté des réfugiés serait sûrement considéré par Bakou comme une démonstration de bonne volonté. Cela indiquerait que, bien que la vénération politique (et les statues) de Njdeh, Antranik, Dro et d'autres subsistent, la perspective arménienne est en train de changer. Cela, ensuite, ne pourrait que contribuer au processus de paix en cours. Il serait également perçu de façon positive en Turquie, où de nombreux réfugiés musulmans ont fui l'Arménie en 1918-1920.

À cet égard, un précédent peut éclairer l'importance de l'enjeu. Le régime communiste bulgare a systématiquement persécuté les minorités turque et pomak

[ndr : pomaque], de 1984 à 1989, expulsant ceux qui résistaient à la politique officielle d'assimilation forcée. Après l'effondrement de ce régime, les réfugiés furent autorisés à revenir, et, finalement, en janvier 2012, le Parlement bulgare adopta une résolution condamnant la politique des années 1980. La réaction du ministère turc des Affaires étrangères fut la suivante :

« Nous accueillons favorablement l'adoption, hier [le 11 janvier 2012], par l'Assemblée nationale de notre voisin, ami et allié, la République de Bulgarie, d'une déclaration condamnant la politique d'assimilation forcée mise en œuvre par le régime totalitaire [de l'époque] contre les musulmans de Bulgarie, notamment le "processus de restauration", resté dans l'histoire comme un crime contre l'humanité. »

Il serait par trop optimiste d'espérer un règlement identique de la question dans le contexte arménien, du moins à horizon prévisible ; mais l'exemple de la Bulgarie montre comment un État turcique accueille un changement officiel et radical de politique envers une minorité qui avait été persécutée.

### **L'art de défendre sa cause**

Pour défendre les droits des réfugiés d'Arménie, la partie azerbaïdjanaise devrait prendre en considération deux facteurs. D'abord, Erevan doit être en mesure d'annoncer clairement que le retour des réfugiés est une question de droits purement individuels et rien d'autre, afin de le rendre acceptable à l'opinion publique arménienne. En d'autres termes, M. Pachinyan doit priver son opposition, revancharde et liée au Kremlin, de toute apparence sérieuse de justification quant au mythe selon lequel « Bakou veut le Zanguezour ». Il est ensuite important de souligner que ceux qui ont besoin d'être convaincus quant au sort des réfugiés ne sont pas principalement des États appartenant au Mouvement des non-alignés, à l'Organisation des États turciques ou à l'Organisation de la conférence islamique : la bataille pour l'opinion publique a lieu en Occident.

Dans ces pays-là, il est nécessaire de priver les éléments fanatiques présents dans la diaspora arménienne de toute apparence d'argument quant aux imaginaires revendications territoriales prêtées à Bakou. Le 23 février 2023, l'*Armenian Mirror-Spectator* (journal nationaliste arménien publié aux États-Unis) a publié ce qui suit :

« Comme si cela ne suffisait pas, M. Aliyev a conçu un autre plan pour prendre le contrôle complet du territoire de l'Arménie, en le qualifiant "d'Azerbaïdjan occidental". En effet, M. Aliyev, tentant de réécrire l'histoire, a

concocté une théorie selon laquelle l'actuel territoire arménien a fait partie de "l'Azerbaïdjan historique" et que c'était une raison suffisante pour Bakou de s'emparer de l'Arménie. Il essaie actuellement d'étendre son territoire, avec un œil sur la province iranienne d'Azerbaïdjan.»

L'appel à peine implicite à un front arméno-iranien se passe de commentaires. L'extrémisme persistera, mais la partie azerbaïdjanaise doit être capable de démontrer clairement que de telles assertions sont fausses. Dans ces conditions, l'Occident se trouvera en meilleure position pour comprendre de quoi il s'agit en réalité.

À cet égard, il faut souligner que les références de Bakou à « l'Azerbaïdjan occidental » sont purement historiques (le khanat d'Erevan avait une population composée à 80 % de musulmans en 1828) et une réponse compréhensible aux « arguments » pseudo-historiques répandus du côté arménien — rien de plus. Une conférence qui a eu lieu à l'université des langues d'Azerbaïdjan en décembre 2022 est un bon exemple de ce qu'il convient de faire. Des Azerbaïdjanais expulsés ont raconté au public (y compris des représentants des ambassades occidentales) leur enfance, le lieu où ils sont nés et la souffrance qu'ils endurent d'être privés de toute possibilité de retourner là où ils ont grandi. D'autres intervenants, dont l'auteur de ce texte, ont présenté les aspects historiques et juridiques du problème. Toujours en décembre 2022, Ulviyya Zulfikar, porte-parole de l'Association des réfugiés, a clairement déclaré à la chaîne de télévision azerbaïdjanaise CBC que leurs revendications portaient exclusivement sur leurs droits individuels et excluaient toute idée de revendications territoriales.

Il est important de conclure par une déclaration des derniers azerbaïdjanaïses de souche expulsés d'Arménie. À l'occasion du trentième anniversaire de leur expulsion, ils ont écrit au président Aliyev :

« Conformément à votre appel, les habitants du village de Nuvadi souhaitent également retourner sur leurs terres natales sur le principe de la coexistence pacifique. C'est notre droit légal et historique. Tous les documents relatifs aux droits de l'homme affirment pleinement notre droit au retour. » ❀

## Références

1. E. Aknouni (Khachatur Malumian), *Political Persecution. Armenian Prisoners of the Caucasus*, New York, 1911, p. 30.
2. Avetis Aharonian, « From Sardarapat to Sèvres and Lausanne. A political Diary — Part IV », *Armenian Review*, XVI-3, automne 1963, p. 52.
3. « Les musulmans en Arménie », *Le Temps*, 25 juillet 1920, p. 4 : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/>
4. Jean Schlicklin, *Angora. L'aube de la Turquie nouvelle*, Paris, Berger-Levrault, 1922, p. 147.
5. Le district de Zanguezour, région contestée entre Arméniens et musulmans tatars, juin 1919, p. 2, Archives du ministère des Affaires étrangères, La Courneuve, P 16672 : <https://twitter.com/MaximeGauin/status/1571519050739781633/photo/2>
6. Antoine Constant, *L'Azerbaïdjan*, Paris, Karthala, 2002, p. 287.
7. Voir, par exemple, cette vidéo montrant l'inauguration de sa plus grande statue à Erevan, en 2016 : <https://www.youtube.com/watch?v=mc0gB-2bxNDM>
8. <https://mirrorspectator.com/2019/12/05/a-deadly-dilemma/>
9. Michael Gunter et Hakan Yavuz, *The Karabakh Conflict Between Armenia and Azerbaijan*, New York, Palgrave MacMillan, 2022, p. 46 ; Josep Zapater, « Réfugiés et personnes déplacées en Azerbaïdjan », *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, n° 20, juillet-décembre 1995, pp. 287-289.
10. Michael Gunter et Hakan Yavuz, *The Karabakh Conflict...*, p. 48 ; Jean-Jacques Marie, *Les Peuples déportés d'Union soviétique*, Bruxelles, Complexe, 1995, p. 181.
11. Mane Papyan, « Gugark After Sumgait », 22 avril 2015, <https://caucasusedition.net/gugark-after-sumgait/>
12. <https://paris.mfa.gov.az/fr/news/5025/je-suis-nee-en-armenie-par-zaur-sadigbayli>
13. « URSS : l'évacuation des villages azéris d'Arménie — "Ils étaient là depuis trois cents ans, nous depuis trois mille ans" disent les Arméniens », *Le Monde*, 5 janvier 1989.
14. <https://karabakh.org/karabakh-history/karabakh-during-the-1920-1988/on-autonomy-for-nagorno-karabakh-lessons-of-history/>
15. Michael Gunter et Hakan Yavuz, *The Karabakh Conflict...*, p. 52.
16. Josep Zapater, « Réfugiés et personnes... », p. 194.
17. <https://assembly.coe.int/nw/xml/XRef/X2H-Xref-ViewHTML.asp?FileID=6823&lang=EN>
18. Maayan Jaffe-Hoffman, « At Auschwitz liberation tribute, Israel should study tale of two monuments », *The Jerusalem Post*, 21 janvier 2020.